

CAMBODGE

Amnesty International appelle les autorités à mettre fin à l'impunité

Index AI : ASA 23/30/98

Amnesty International a condamné ce jour (mardi 29 décembre 1998) les récentes mesures prises par le gouvernement cambodgien en vue de permettre aux anciens dirigeants khmers rouges Khieu Samphan et Nuon Chea d'échapper à la justice et de vivre sans crainte d'être arrêtés dans le nord-ouest du pays.

« Il est tragique qu'au moment même où la communauté internationale s'attaque au problème de l'impunité dont jouissent les responsables de violations flagrantes des droits humains en créant une Cour pénale internationale, les autorités cambodgiennes institutionnalisent l'impunité pour les terribles crimes commis dans un passé récent, a déclaré Amnesty International. Sans justice, aucun progrès ne pourra être accompli », a ajouté l'Organisation.

Au cours d'une conférence de presse organisée ce mardi après-midi, heure locale, à Phnom Penh, Khieu Samphan a affirmé à plusieurs reprises : « Oublions le passé. » Mais pour Amnesty International : « Le passé ne peut jamais être oublié tant que la vérité n'a pas été établie. »

Depuis le décès de Pol Pot, les deux hommes sont considérés comme les principaux responsables toujours en vie de la mort de plus d'un million de Cambodgiens sous le régime khmer rouge. La décision du Premier ministre Hun Sen de les réintégrer dans la communauté nationale s'inscrit dans le cadre d'une politique inaugurée en 1996, lorsqu'un autre haut responsable khmer rouge, Ieng Sary, avait été gracié.

Les initiatives prises par Hun Sen sont en totale contradiction avec la demande qu'il avait adressée aux Nations unies en 1997, puis réitérée en 1998, afin d'obtenir une assistance internationale dans le but de traduire en justice les responsables des violations des droits humains perpétrées lorsque les Khmers rouges étaient au pouvoir.

Se fondant sur son expérience, Amnesty International estime que l'impunité — à savoir l'exemption de toute sanction — constitue aujourd'hui le plus grave problème du Cambodge en matière de droits fondamentaux. Cette question est au cœur des difficultés persistantes auxquelles est confronté le pays dans ce domaine ; les détenteurs du pouvoir peuvent violer les droits humains sans crainte, sachant pertinemment qu'ils n'auront jamais à répondre de leurs agissements.

« En permettant aux architectes d'un des régimes les plus impitoyables du monde de se soustraire à la justice et de jouir d'une paisible retraite, alors que tant de ceux dont les vies et les espoirs ont été anéantis plient toujours sous le joug de la pauvreté et de la souffrance, les autorités insultent de manière choquante les centaines de milliers de victimes des atrocités commises par les Khmers rouges, a affirmé Amnesty International. Une fois de plus, le peuple cambodgien est floué par ceux qui ont le pouvoir de l'aider. »

L'Organisation appelle le roi du Cambodge, Norodom Sihanouk, ainsi que le gouvernement de ce pays à revenir sur cette décision et à déférer ces hommes à la justice.

« Il faut agir maintenant, a conclu Amnesty International. Ceci est la dernière occasion d'amener les responsables présumés des morts, des actes de torture et autres atrocités qui ont marqué le régime khmer rouge à répondre de leurs actes »

Pour obtenir de plus amples informations ou organiser une interview avec le chercheur d'Amnesty International spécialisé sur le Cambodge, veuillez nous contacter au 44 171 413 5566 (poste fixe) ou au 0468 670 248 / 07887 690 792 (si vous appelez de l'étranger un de ces deux téléphones mobiles, composez le "44" à la place du "0").